Province de Québec Municipalité de Saint-Valère Lundi 5 novembre 2018

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 5 novembre 2018 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 36.

Sont présents: Madame Valérie Fortier

Messieurs Denis Bergeron

Guy Dupuis Marcel Larochelle Éric Morissette Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

284-2018 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour.</u>

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

285-2018 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2018.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal est accepté tel que déposé.

286-2018 Adoption des comptes.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

287-2018 Résolution afin de prévoir les séances du Conseil pour l'année 2019.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront généralement le premier lundi du mois (sauf exception) et qui débuteront à 20 h;

le lundi 7 janvier 2019; le lundi 4 février 2019; le lundi 4 mars 2019; le lundi 1 er avril 2019; le lundi 6 mai 2019; le lundi 3 juin 2019; le lundi 7 octobre 2019; le lundi 4 novembre 2019; le lundi 2 décembre 2019.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

288-2018 <u>Adoption du règlement numéro 362-2018 du Code d'éthique et de déontologie des</u> élus municipaux.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le Conseil adopte le règlement numéro 362-2018 du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

289-2018 Adoption du règlement numéro 363-2018 sur le cannabis.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil adopte le règlement numéro 363-2018 sur le cannabis.

290-2018 <u>Avis de motion pour le règlement numéro 364-2018 sur la tarification de location de</u> salles du Pavillon Intergénérationnel.

Monsieur Éric Morissette, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 364-2018 sur la tarification de location de salles du Pavillon Intergénérationnel.

291-2018 Avis de motion pour le règlement numéro 365-2018 pour la taxation pour la pose d'asphalte rang Courtois et chemin de la Vallée-des-Plaines.

Monsieur Guy Dupuis, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 365-2018 pour la taxation pour la pose d'asphalte rang Courtois et chemin de la Vallée-des-Plaines.

Nomination des maires suppléants pour l'année 2018-2019.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que le Conseil nomme les conseillers suivants comme maires suppléants pour la période de l'année 2018-2019 ci-après énumérés : monsieur Marcel Larochelle pour les mois de novembre, décembre 2018 et janvier 2019, madame Valérie Fortier pour les mois de février, mars et avril 2019, monsieur Guy Dupuis pour les mois de mai, juin et juillet 2019 et monsieur Yvon Martel pour les mois d'août, septembre et octobre 2019.

293-2018 Nomination d'un délégué pour le comité des loisirs pour 2018-2019.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le Conseil nomme le conseiller monsieur Éric Morissette comme délégué au département des loisirs 2018-2019.

294-2018 Nomination des délégués pour le comité de la voirie et machinerie pour 2018-2019.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil nomme les conseillers messieurs Denis Bergeron, Yvon Martel et Marcel Larochelle comme responsables pour la voirie et de la machinerie pour l'année 2018-2019.

295-2018 Nomination d'un délégué pour Rouli-Bus 2018-2019.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil nomme le conseiller monsieur Denis Bergeron comme représentant du conseil pour siéger sur le conseil d'administration de Rouli-Bus 2018-2019 et il est également nommé comme représentant du conseil pour l'assemblée générale de 2019 de Rouli-Bus.

Nomination d'un délégué pour le comité de la FADOQ pour 2018-2019.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le Conseil nomme le conseiller monsieur Marcel Larochelle comme délégué pour le comité de la FADOQ 2018-2019.

297-2018 <u>Nomination d'un représentant de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de</u> Bulstrode pour 2019 (RISIB).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil nomme le maire monsieur Marc Plante et le conseiller monsieur Yvon Martel comme représentants de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode pour 2019 (RISIB).

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires 2018. 298-2018

> Il est proposé par Yvon Martel et appuvé par Éric Morissette que le Conseil autorise le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil.

299-2018 Déneigement de la borne sèche, route 261.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise monsieur Samuel Hébert à effectuer l'ouverture de la borne sèche située sur la route 261 (Lac Vert) durant la saison hivernale 2018-2019, pour un montant de 425 \$ plus les taxes applicables, payable en deux versements égaux de 244,32 \$ dont le premier au 15 novembre 2018 et le deuxième le 15 avril 2019.

300-2018 Demande d'aide financière pour l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil offre une aide financière de 200 \$ pour l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable qui vient en aide aux personnes du monde agricole pour contrer la détresse psychologique.

301-2018 Demande de la FADOQ pour effectuer des impressions de photocopies couleur.

> ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la FADOQ pour faire des impressions de photocopies couleur au bureau municipal;

> ATTENDU QUE la municipalité ne veut pas créer de précédent et si elle accepte la demande, elle craint un mouvement d'enchainement et devra accepter de faire les photocopies pour les autres organismes;

> **ATTENDU** la surcharge de travail qui pourrait être occasionnée par l'acceptation de cette demande;

> ATTENDU QUE pour l'instant la municipalité désire ne pas donner suite à cette demande:

> EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil ayant étudié la demande et pesé le pour et le contre, le Conseil a pris la décision de ne pas accéder à la demande de la FADOQ pour effectuer des impressions couleur au bureau municipal pour les raisons précitées.

Acceptation de fermeture de la bibliothèque lors des congés.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande pour la fermeture de la bibliothèque lors de congés des fêtes pour une durée de trois (3) semaines consécutives:

ATTENDU QUE la municipalité est en accord avec le principe que la coordonnatrice prenne trois (3) de vacances consécutives en considération que pour la troisième semaine, la bibliothèque demeure ouverte et que la coordonnatrice soit remplacée afin d'offrir les services à la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise la coordonnatrice à la bibliothèque à prendre trois (3) semaines de vacances consécutives soit pour les vacances de l'été et de la période des fêtes en considération que pour la troisième semaine, la bibliothèque demeure ouverte et qu'une bénévole soit en poste afin d'offrir les services à la bibliothèque.

Autorisation pour l'engagement d'employés de déneigement pour les chemins d'hiver.

> Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise l'inspecteur municipal, monsieur Yvan Verville, à faire l'engagement de personnel pour le déneigement des chemins d'hiver durant la saison 2018-2019. Le taux horaire sera de 18,50 \$ de l'heure. Un minimum de 4 heures sera payé pour la fin de semaine de garde et devra faire la surveillance des chemins. Les frais de déplacement seront payés selon la grille.

302-2018

303-2018

304-2018 <u>Journée mondiale de l'enfance et la Grande semaine des tout-petits.</u>

ATTENDU QUE depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance et que c'est pour la célébrer que se tient la Grande semaine des tout-petits. Celle-ci représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska est accréditée MRC amie des enfants (MAE);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère entend devenir Municipalité amie des enfants (MAE) au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de notre société et attendu que la Grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier, il est résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Valère signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

305-2018 Formation « Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias » de l'ADMQ pour le directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras à suivre la formation « Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias » de l'ADMQ qui se tiendra le 12 mars 2019 à Drummondville, pour un montant de 307 \$ plus taxes. La municipalité autorise les dépenses.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

286-2018, 299-2018, 300-2018, 303-2018, 305-2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour du mois de novembre deux mil dix-huit.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

MRC d'Arthabaska : Avis pour travaux d'entretien du cours d'eau Lucien Vigneault et sa branche Piché-Bergeron

Société canadienne du cancer : Demande de commandite financière, Jonquille-Victoriaville

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance (suite)

Ministère du travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale : Prix Hommage bénévolat-Québec 2019

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Remplacement et relocalisation de panneaux de signal rang Landry et rafraîchissement de lignes d'arrêt

ADT: Changement aux tarifs mensuels

Revues/dépliants : Desjardins Caisse des Bois-Francs, InfraStructures, Constas, Le Mensuel de Saint-Valère

306-2018

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 36 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante Maire	
Marc Plante Maire	Jocelyn Jutras, Directeur général
Wiane	et secrétaire-trésorier